

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 68 (1929)

Heft: 4

Rubrik: Lo vîlhio dèvesâ

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

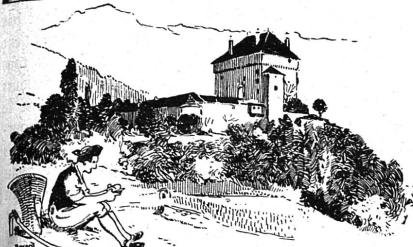
Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI



UN DERNIER COUP DE BALAI

EN 1798 ce n'était, au fond, pas tant difficile de renvoyer les baillis bernois : le pays de Vaud possédait beaucoup d'hommes capables de le diriger politiquement.

Ce fut beaucoup moins simple d'abolir certains priviléges dont les bénéficiaires étaient de petits seigneurs, mais des vaudois, des gens du cru qu'on devait garder et qui, si bons qu'ils fussent, entendaient maintenir leurs droits. Cela donna lieu, on le sait, à cette célèbre équipée des Bourla-Papeys dont le seul résultat fut l'anéantissement par les flammes d'un tas de choses sûrement intéressantes. (Le seul fait qu'elles sont détruites les rend intéressantes ! Il ne faudrait jamais brûler ce qu'on a adoré : ce sont de mauvaises manières !)

Parmi les priviléges concédés à des vaudois nobles ou notables, il faut citer les droits attachés à certains bancs d'église.¹

Ces droits se sont maintenus assez longtemps, dans le Jorat surtout.

A côté d'autres de la même région, la seigneurie d'Ussières avait son banc pour les dames dans l'église de Mézières. Depuis 1785, le château d'Ussières était la propriété de l'avocat Chollet de Moudon, un petit seigneur... très patriote et très révolutionnaire. Ce qui n'empêcha pas son honorable compagnie de conserver, aussi longtemps que possible, le banc qui avait appartenus aux Clavel, les seigneurs précédents dont il portait les armoiries.

Toutefois, un beau jour, un conseiller de paroisse — aussi de la famille, sans doute — jugea bon de faire mettre les choses en ordre, suivant les principes démocratiques ; et c'est ainsi que 24 ans seulement après la Révolution vaudoise, il fit remarquer l'horreur de la situation : un banc réservé pour les dames d'Ussières. (Il y en avait aussi d'autres, mais il ne parlait que de celui-là !)

Il fut donc «décidé de demander à ces dames si elles avaient un titre valable pour s'approprier un banc fermé dans l'église ; dans le cas contraire de les prier de ne plus fermer à clef le dit banc qui devra être ouvert au premier occupant.»

Mme Chollet présenta des titres qui furent déclarés insuffisants sur quoi elle estima que le Conseil d'Etat était seul juge de cette affaire ; mais elle offrit 50 francs pour maintenir ce banc.

Ce que voyant, le Conseil décida de consulter les vieux registres «avant de suivre plus outre» et naturellement il ne trouva rien du tout ! Ceci

¹Le travail présenté par Mme Kautsch-Facecot à l'assemblée du Vieux Moudon «à propos du banc d'Eglise» m'a engagé à donner au «Conteur» les quelques notes dont je dois une partie à l'amabilité de M. O. Badel.

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



ONNA FELHIE QUE RUMINÈ

DJAN-LUVI et Pierro-Abran fréquentavont ti dou la Djâne, onna galéza pernetta, qu'avâi gallâ à preteindrè, et qu'arâi z'u atant dè chalands que y'avâi dè valets dein lo veladzo, se l'aviont ti ousâ démandâ l'entraitâ dè la maison ; mà quand on est galéza et retse, lè petits pétaquins dussont laissi la placie âi grossess courtenès.

Don Djan-Luvi et Pierro-Abran couennâvont ti dou perquie, et quand ion arrevâvè dévai lo né po lâi veilli, l'autro tegnâi dza lo pécillier dè la porta po entrâ ; mà s'on est dou po contâ fleurette, y'ein a ion dè trâo ; et se sè faut conteintâ dè dévezâ dè la pliodze et dâo bio temps, dâo terradzo dâi truffes, ào bin dâo reboliadzo dè la vegne, cein n'avancè diéro lè z'affrèrâ dâi z'amoeirâo, et tsacon dâi dou gaillâ arâi volliu ètre solet.

Onna né, ein saillesseint dè veilli, Djan-Luvi, qu'etâi on tot mâlin, fe à Pierro-Abran ein s'ein retorneint :

— Y'a oquîe que coumeincè à mè dégottâ dè châi reveni, et ne sé pas se du z'ora ein lé ne vu pas restâ tsi no.

— Et qu'est-te, repond Pierro-Abran ?

— C'est que la Djâne ruminè tot coumeint on ermaille. Lâi as-tou pas fê atteinchon ?

— Câise-tê, bougro dè fou ! Te m'ein dis que de 'na fortâ !

— N'ia pas défou que lâi fassè ! Su sù dè cein que dio, et pâyo demi-pot se n'est pas veré. Re-vins pâ déman né et fâ vâi atteinchon !

Lo leindeman matin, Djan-Luvi, qu'avâi se n'idé, tracè avau à la Ressé, tsi la tanta Françoise, que tegnâi boutequa, po atsetâ on cornet dè caramellès, et tâtsâ d'arrêvâ lo premi tsi la Djâne, la veillâ, po lâi bailli lo cornet.

L'arrevé don lo premi, et on momeint après, vaitsé Pierro-Abran que va s'achetâ su lo bet dâo banc et que sè met à surveilli la Djâne. La pernetta s'encoradzivè à felâ, et ti lè iadzo que le sè clieinnâvè su lo bregô po avanci sa bouba de 'na deint, ào bin po reinmodâ la rüa, le fourrâvè vito la man dein sa catsetta dè gredon po preindrè 'na caramella et po la sè mettrè à la botse à catson. Ma fâi coumeint on ne vayâi pas la mâtî dè trâo bé, kâ n'ivâi qu'on croui lumignon po éclâairi, et qu'avâi onco fauta dè motsi, Pierro-Abran ne vayâi pas cé manédo ; mà vayâi tot lo temps budzi lo meinton à la Djâne, que suscivè lè caramellès, et mon dadou crut que l'autro lâi avâi de la vretâ, et sè peinsâ que volliâvè ètré asse fiai que Djan-Luvi, à quoui ye dit ein saillesseint :

— M'einlevine se te n'as pas résoun. La Djâne ruminè coumeint 'na modze ; assebin vu férè coumeint té et diabe lo pas que châi revîgo !

Et lâi est pas revenu.

Et l'est dinsé que cé farceu dè Djan-Luvi a pu menâ la Djâne tsi lo menistré po écrire sè z'anncônes et que l'a pu sè mettrè la corda ào cou sein ètré embêtâ pè nion.

Jaques Desbiolles.

Oh ! là caramellès ! se l'ont étâ la causa que Pierro-Abran s'est dégottâ dè la Djâne, l'en ont tant appédenâ d'autro ! kâ diéro n'en a-te pas qu'ont eimourdzi 'na frequentachon ein bailleint onna caramella à 'na gaupa po lâ férè liairè la balla dévise, et coumeint volliâi-vo que 'na grachâosa résistâi, s'on galé luron lâi dit avoué onna dévise :

*Ton tieu et mon tieu
Ne font qu'un tieu !*

Observé. — Une explication fort exacte, bien qu'elle ne date pas d'hier.

On demandait à un docteur célèbre pourquoi presque tous les sourds sont tristes et presque tous les aveugles gais.

— C'est, répondit-il, qu'en parlant à un sourd, on lui rappelle son infirmité, et qu'en bavardant avec un aveugle, on la lui fait oublier.

LE DERNIER SOIR

A une jeune fille avait pris dans ses bras son ami. Tendre, et presque maternelle, à la faveur de l'ombre, elle avait approché du sien son visage anxieux, et maintenant, tout bas, comme on console un enfant de la solitude effrayante, elle l'apaisait avec des mots.

Le dernier soir passa dans cette intimité. Ni l'un, ni l'autre — en dépit de leurs doigts unis — n'était dupe au fond de son cœur, de leur apparente inconscience.

Ils savaient bien que jamais plus ils ne vivraient leur bonheur, et pour chacun, ce fut l'instant de veille au chevet d'un mourant auquel il faut cacher son mal.

On sourit, navré jusqu'aux larmes, avec des yeux qui voudraient dispenser l'espoir, mais qui sont pleins de nuit.

Et c'est la séparation brusque, totale, irrémédiable, et ce vertige auquel on ne résiste pas.

A cette minute, ils ressentaient la peur des condamnés à mort.

Le battement de la pendule était vivant, si vivant qu'ils avaient l'impression d'une présence proche.

Ils se turent.

Ce bruit régulier leur parut triste, et d'autant plus poignant que le rythme de leur cœur était désordonné.

Le balancier n'avait pas de pitié. L'immobilité des objets les frappa. Ils eurent froid, tout-à-coup, froid de crainte...

C'est vrai qu'ils allaient se quitter. Ils veaient de réaliser cela qui les rapprocha d'un élan spontané, comme à l'intuition d'un péril.

Elle se retint de crier. Il plongea ses yeux dans les siens, le plus profondément qu'il put et l'appela par son prénom — pour la première fois.

Alors, elle se mit à pleurer, si doucement, avec un tel abandon d'elle-même, une telle pauvreté dans son corps amoindri, qu'il prit sa main inerte, et la baissa plus par respect que par pitié.

Elle n'avait plus de honte à s'avouer vaincue, et comprenant que rien n'empêcherait l'irréparable adieu, qu'il fallait renoncer à lui, son courage, un instant, faiblit.

Elle ne réclama pas sa grâce : il est des départs, fixés depuis longtemps, que tout l'amour du monde, et toute la douleur ne pourraient empêcher, pas plus qu'ils n'empêchent la mort : c'est le destin qui les commande.

Et voilà que l'heure était proche.

Ils s'étaient chériss sans calcul, ni mauvaise pensée et leur union n'avait jamais été charnelle. Ils avaient ressenti seulement la même affection bonne, et le même plaisir à se retrouver côté à côté, au plus beau tournant de la vie.

Mais, ce soir, dans leur désespérance, ils eurent soudain, comme un obscur chagrin, de n'avoir pu s'appartenir, vraiment, et de se quitter étrangers l'un de l'autre.

Au moment de tout perdre, ils regrettaien de n'avoir pas pu tout donner.

La jeune fille eut un sursaut et, lentement, pesant ses mots, prête à l'obéissance, au sacrifice et au malheur : « Que voulez-vous de moi ? » dit-elle.

De toute son âme, il la considéra, touché par cette résignation, si troublé de sa peine qu'il ré-

pondit avec douceur : « Ecoutez-moi ; je vous...»

Elle ne le quittait pas des yeux.

— « Je voudrais une ligne, un mot ou deux de votre écriture, et c'est tout. »

Par coquetterie, elle avait toujours évité de lui écrire, et ne soupçonnait point qu'il pût en prendre ombrage. Mais cette fois, elle avait bien compris ce qu'est, dans un effondrement total, la révélation d'une chère écriture.

Elle se leva, prit une plume — et tandis qu'il suivait éperdument son geste — elle écrivit en tremblant son prénom, puis se tourna vers lui.

Il était penché sur la feuille, étrangement bouleversé, découvrant en chacun de ses traits inconnus, l'intimité d'une âme.

Se fut ainsi, le dernier soir. André Marcel.

La Patrie Suisse. — Un beau portrait de Paul Mailefer ouvre le dernier numéro de la *Patrie Suisse* (16 janvier). Ce sont ensuite les portraits de MM. Maurice d'Allèves, de H. Lehmann, de Jacob Hablitzel, puis les obsèques de Paul Mailefer, des skieurs à la montagne, la gare frigorifique de Genève, des vues de Stein sur le Rhin, la reproduction d'un tableau de François Gos, les locaux du Cinéma scolaire incendiés à Berne, etc. S. R.

JE SUIS RETARDATAIRE

*Je suis en tout retardataire
N'allant guère avec le progrès.
Hélas, je suis bien terre à terre
Sans en éprouver de regrets.*

*Je vis sans me faire de bile,
Je n'ai pas même de vélo,
Bien moins encore d'automobile,
Tant pis si je passe pour un sot.*

*Je n'use pas en promenade
Du charme aérien de l'avion.
De la moto les pétarades
N'ont pas sur mes nerfs d'action.*

*Je ne bostonne ni ne foxtrotte
Me trémoussant dans tous les bals.
Je n'ai pas encor la marotte
De courir les matchs de foot-ball.*

*Je me passe du téléphone,
Je joue à peine du piano.
Et ne persécute personne
Des grincements d'un radio.*

*Sans grosse machine à écrire,
J'écris mes lettres de ma main.
J'ignore même, on peut en rire
Ce qu'aujourd'hui sait un gamin*

*Je suis vieux jeu en politique,
En cuisine, comme en amour,
Et mon idéal artistique
Ne suis pas la mode du jour.*

*Autour de moi : dans ma famille,
Rien ne va plus à ma façon,
Ni les courts cheveux de ma fille
Ni l'esprit sportif du garçon.*

*Vraiment, je suis retardataire.
Je n'ai rien rationalisé.
Je fais mes petites affaires
Sans à fond tout analyser.*

*Je suis mon chemin tout tranquille,
Goûtant le charme de nos bois.
La foule et le bruit m'horripilent
Le soir, j'aime à rester chez moi.*

*Je suis le cinématographe
Et les courses en autocar.
Mais je respecte l'ortographe,
Et j'aime les dames sans fard.*

*Vrai, je ne suis plus à la page,
On me traite de radoteur,
Mais moi, je m'estime fort sage,
Car je lis encor Le Conteure.*

Trebla.

IL Y A 131 ANS

SY a eu 131 ans le 24 que nos ancêtres ont réservé leurs baillis à Berne. Ça fait tout de même un rude bouquin nez ils ont dû faire, quand on leur z'a dit : Dites voir, il faudrait tâcher de déguerpis de par là, et plus vite que ça ! Allez, ouze ! Ah ! si le Major Davel avait pu voir ça ! C'es pour le coup qu'il se serait mis à chanter : « Quand ces lieux, règne à jamais etc. ! » Et, pour sûr qu'il serait allé boire trois décis de bon coeur à la Glisse !

On a beau ne pas être des tout féroces en politique, ça vous rebouille quand même, quand on repense à tous ces gaillards de sorte qu'il y avait par chez nous dans ce temps là ! Vous m'avouerez que ce n'était pas des bobots ni des froussards ! C'est que diable, ils ne savaient pas tant comment les Bernois de Berne prendraient les choses en voyant revenir leurs baillis touz penuauds ! Mais, je pense bien que ces messieurs leur z'y ont dit tout de suite : Ça sent le roupi, par là-bas ; y vaut mieux ne pas y retourner, sans cela, les Français de France sont dans le cas de nous venir dessus ! Et dire qu'il y avait encore des Vaudois qui tenaient pour eux, c'es une honte ! Oh ! Mais, ils n'étaient pas tan nombreux, et ils n'ont pas osé faire les malins sans cela, pauvre ami ! Quelle retersée ils auraient reçue !

N'empêche que, pour une révolution d'attaque, ça a été une révolution d'attaque et rude bien menée, respect !

Dites voir ! Et dire qu'à présent, c'est qu'on envoie des Messieurs par Berne ! Mais c'est pas des poisons comme ceux qu'ils nous envoyoyaient dans le temps ! Et puis, les Bernois voyent bien qu'ils ont tout à gagner de se tenir bien avec nous, sans ça, ils pourraient se frotter pour boire notre bon penatet pour faire descendre leur choucroute ! Ça les embête bien un peu d'être obligés de le payer, à présent qu'ils ne peuvent plus nous le roba ; mais, ma foi, les bons comptes font les bons amis !

Il y a même un Bernois qui me disait une fois : « Heureusement que le canton de Vaud est libre ; car, si vous étiez encore sous la domination bernoise, les pintes se fermeraient à 10 heures du soir au lieu de minuit, et, ce serait rudement embêtant pour nous, quand on vient depuis Berne voir le Comptoir ! »

Vous voyez bien qu'ils ne nous en veulent pas et qu'ils savent reconnaître que notre émancipation a eu du bon ! Et puis, ils sont tout fous d'envoyer leurs bouëbes par chez nous pour apprendre le français ; il faut les laisser faire ; et quand ils le sauront tous, on aura au moins plus besoin d'apprendre l'allemand !

Pierre Ozain

A la douane. — Un gros propriétaire campagnard passait la douane, rapportant d'amples provisions.

— Avez-vous quelque chose à déclarer ? lui demanda le douanier.

— Oui, la moitié d'un cochon.

— Mort ou vivant ?

LE REVENANT DE CHALEX

Si l'on en croit la tradition, il se serait déjà écoulé plus de cent ans depuis que la dernière exécution capitale aurait eu lieu en Chalex, endroit solitaire sis au bord de la route cantonale entre Aigle et Ollon. Le supplicié était un mécénat de la montagne appelé « le Borlet », fort connu dans la contrée pour les méfaits dont il s'était rendu coupable. On l'avait mis à mort un jeudi veille de la foire de St-Trophime, au milieu d'une grande affluence de peuple.

Deux citoyens du haut-pays venus, avec beaucoup d'autres, assister à l'exécution et qui avaient passé la nuit suivante à Aigle, se mirrent en route le vendredi, de très bonne heure, pour se rendre à la foire. Le long du chemin, ils parlaient du Borlet et de sa fin tragique. Le jour tardait à poindre car un épais brouillard baignait l'aube triste et froide. La vision sinistre de l'échafaud s'imposait, souvenir obsédant, aux pensées des deux paysans.